



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
telecoms@fo-com.com

Log et délog

FO a la solution !

Après des années de bataille, la direction prend enfin en compte le temps de lancement des applications avant le log et la prise d'appel d'un salarié. Ce n'est pas trop tôt. Sauf que la déclinaison locale devient du grand n'importe quoi !

FO rappelle une fois de plus aux directions locales :

- **NON** le temps de travail ne commence pas à la prise d'appel...
- **NON** l'amplitude horaire des salariés ne doit pas changer sous prétexte de cette nouvelle mesure.
- **NON** il ne s'agit pas d'en profiter pour dénoncer les accords OARTT locaux.
- **NON** les horaires de service ne sont pas dans des avenants d'accords OARTT mais dans le règlement intérieur.

La ficelle est trop grosse. Au prétexte de lutter contre le stress, la direction ne fait qu'empirer les choses. Elle demande aux salariés de prendre leur service à 7 h 50 et finir à 20 h 10 pour pouvoir lancer et fermer leurs applications pour une prise d'appel de 8 heures à 20 heures.

France Télécom nous rétorque que le contrat client est de 8h-20h. Si les log commencent à 8 h 10 qui répondra alors aux clients ?

FO a la solution



Et si tout simplement les prises de d'appel de 8 heures à 8 h 10 et de 19 h 50 à 20 heures basculaient vers d'autres salariés du groupe : ceux de la Réunion et des Caraïbes ?

- Profitons des différents fuseaux horaires que couvre notre groupe.
- Terminée la polémique sur les tableaux de service. Le lancement des applis se fait tranquillement à 8 heures et non 7 h 50.
- Des emplois se créent dans les DOM pour ceux qui souhaitent y retourner.
- lus de problème de réponse aux clients.

**À la direction maintenant
d'accepter notre proposition !**

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE